

RAPPORT ANNUEL

JAHRESBERICHT 2020

POLE 7, DU RÊVE À LA RÉALITÉ!
POLE 7, VOM TRAUM ZUR REALITÄT!



SOMMAIRE] INHALTSVERZEICHNIS

03	Rapport du Président
04	Rapport des Präsidenten
05	Le mot du Directeur
06	Das Wort des Direktors
07	Activités de l'association
08	Formation professionnelle
10	Mutations du personnel
11	Mutations des membres
12	Membres du comité au 31.12.2020
13	Organigramme de la Fédération
14	Comptes 2020
21	Statistiques
22	Secrétariats gérés par la FFE
26	Personnel de l'association

Les illustrations sont tirées du chantier FFE Courtepin, elles sont l'œuvre de Keren Bisaz, Mirages Photography et Actalis (L. Crottet, B. Maillard)

RAPPORT DU PRÉSIDENT]

Année 2020 – Année exceptionnelle

On ne peut pas parler de l'année 2020 sans parler de la situation sanitaire exceptionnelle qui a marqué le monde et bien entendu l'ensemble de notre pays.

Les mots pandémie, Covid et bien d'autres étaient sur toutes les lèvres, à la pause, dans les séances et dans le quotidien de tout un chacun.

L'évolution incertaine de la pandémie, les mesures édictées par le Conseil fédéral, souvent à court terme, et les innombrables avis d'experts n'ont pas épargnés le secteur de la construction.

Personne n'avait d'expérience dans la gestion d'une crise sanitaire, mais tout le monde a su se réorganiser afin de mettre en place les mesures permettant de travailler.

Il convient toutefois de noter que la pandémie du Coronavirus a fortement freiné notre activité dès le premier trimestre, entraînant même un arrêt temporaire dans certaines régions.

Le secteur principal de la construction s'est efforcé de laisser les chantiers ouverts et tout le monde y a vu rapidement un très grand intérêt. Nous nous sommes montré à la hauteur et avons pu jouer notre rôle de pilier robuste de l'économie. Avec une baisse du chiffre d'affaires au niveau national de l'ordre de 5.8 % par rapport à celui de l'année précédente, le secteur principal de la construction s'en est mieux sorti que de nombreuses autres branches.

Tout laisse à penser que les chiffres d'affaires vont à nouveau légèrement augmenter en 2021, mais qu'ils seront inférieurs à la période précédant la pandémie.

Toutefois l'évolution positive attendue dépendra beaucoup de la capacité de nos autorités à assumer leurs responsabilités et à planifier, approuver et mettre en œuvre leurs projets de constructions avec les efforts nécessaires.

Il est du rôle de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs de s'en assurer. L'année 2020 a été également celle du déménagement de la Fédération Fribourgeoise de Entrepreneurs sur le nouveau site Pole7 à Courtaman dans lequel se côtoient nos apprenants, nos futurs machinistes, grutiers, chefs d'équipes et autres corps de métiers. Les conditions sont ainsi réunies afin de promouvoir les merveilleuses professions issues de notre secteur. Nous nous devons d'être ambitieux et ainsi de mettre en place des cours attractifs qui répondent aux exigences actuelles et également tournées vers l'évolution de notre branche.

Après une demie année d'activité sur le site, mais surtout dans cette année où tout le système de formation a aussi dû se réorganiser, nous constatons une baisse des produits de formation due en partie au report de certains cours.

Fort heureusement, nous sommes arrivés à boucler nos comptes de façon positive. Je remercie et félicite toute l'équipe qui a su œuvrer, avec son Directeur, à la bonne marche de notre Fédération.

La formation est et sera toujours au centre de nos préoccupations. Pour cette raison, notre Fédération participe à de nombreuses Commissions de formation professionnelle et avec les présidents de la Région Romandie, nous poursuivons



Le Président Germain Wicht

les discussions sur le nouveau plan directeur de la formation mis en place par la SSE « Masterplan 2030 ».

La FFE se doit d'être participative avec le monde économique du canton de Fribourg et en Romandie, tout en maintenant un lien étroit avec nos autorités et les grands Maîtres d'ouvrages suisses et fribourgeois, dans le but de rester écoutée et reconnue comme partenaire important du monde de la construction.

J'aimerais surtout remercier nos membres de la confiance qu'ils nous ont témoigné durant cette année et leur assure que tout sera mis en œuvre, avec la participation du comité, pour garder cette confiance, impérative à la bonne marche de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Pour conclure, il me tient à cœur de remercier une nouvelle fois chaleureusement les pouvoirs politiques pour leurs écoutes, les Maîtres d'ouvrages publics et privés qui font confiance à nos membres, toutes les personnes qui œuvrent en faveur de nos activités associatives, aux membres du comité, du Bureau, à notre Directeur et à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

RAPPORT DES PRÄSIDENTEN]

Das Jahr 2020 – ein aussergewöhnliches Jahr.

Man kann nicht über das Jahr 2020 sprechen, ohne die aussergewöhnliche Gesundheitslage zu erwähnen, welche die ganze Welt und natürlich auch unser Land prägte.

Worte wie Pandemie, Covid und viele andere waren in aller Munde während der Pause, an den Sitzungen und im Alltag jedes Einzelnen. Die ungewisse Entwicklung der Pandemie, die vom Bundesrat oft kurzfristig angeordneten Massnahmen und die unzähligen Expertenmeinungen verschonten auch das Baugewerbe nicht.

Niemand hatte Erfahrung im Umgang mit einer Gesundheitskrise, dennoch vermochten alle sich neu zu organisieren, um jene Massnahmen einzuführen, die ein Weiterarbeiten ermöglichten.

Es muss allerdings gesagt werden, dass die Corona-Pandemie unsere Aktivität ab dem ersten Quartal stark gebremst und in gewissen Regionen sogar zeitweilig gestoppt hat. Das Bauhauptgewerbe bemühte sich, die Baustellen weiterhin zu betreiben, und allen waren die Vorteile rasch klar. Wir wurden den Erwartungen gerecht und bestätigten unsere Rolle als wichtiger Pfeiler der Wirtschaft. Mit einem nationalen Umsatzrückgang von 5.8% gegenüber dem Vorjahr wurde das Bauhauptgewerbe besser mit der Situation fertig als viele andere Branchen.

Alles lässt darauf schliessen, dass die Umsatzzahlen im Jahr 2021 wieder etwas steigen werden. Allerdings werden die Zahlen vor der Pandemie vermutlich nicht erreicht.

Die erwartete positive Entwicklung hängt jedoch stark davon ab, ob unsere Behörden fähig sind, ihre Verantwortungen wahrzunehmen und ihre Bauprojekte mit den nötigen Bemühungen zu planen, zu genehmigen und umzusetzen. Der Freiburgische Baumeisterverband hat die Aufgabe, sich davon zu vergewissern.

Das Jahr 2020 war auch geprägt vom Umzug des Freiburgischen Baumeisterverbands an den neuen Standort Pole 7 in Courtaman, wo unsere Lehrlinge, unsere künftigen Baumaschinen- und Kranführer, Vorarbeiter und weitere Berufsstände miteinander verkehren. Alle Voraussetzungen sind somit erfüllt, um die tollen Berufe unserer Branche zu fördern. Wir müssen ehrgeizig sein und auf diese Weise attraktive Kurse anbieten, welche die heutigen Anforderungen erfüllen, aber auch auf die Entwicklung unserer Branche ausgerichtet sind.

Nach einem halben Jahr Arbeit an diesem neuen Standort, jedoch vor allem in diesem Jahr, in dem auch das ganze Ausbildungssystem sich neu organisieren musste, stellen wir einen Rückgang der Ausbildungsprodukte fest, was teilweise auf die Verschiebung gewisser Kurse zurückzuführen ist.

Glücklicherweise konnten wir unsere Jahresrechnung mit einem positiven Resultat abschliessen. Ich danke und gratuliere dem ganzen Team, das mit seinem Direktor für ein reibungsloses Funktionieren unseres Verbands sorgte.

Die Ausbildung ist und bleibt unser

zentrales Anliegen. Deshalb nimmt unser Verband an zahlreichen Berufsbildungskommissionen teil. Mit den Präsidenten der Région Romandie führen wir ausserdem die Gespräche über den neuen Masterplan der Berufsbildung - «Masterplan 2030» - fort, den der SBV einführte. Der FBV muss an der Wirtschaftswelt des Kantons Freiburg und der Westschweiz teilhaben und gleichzeitig die enge Beziehung mit unseren Behörden und den grossen schweizerischen und freiburgischen Bauherren aufrechterhalten, um weiterhin angehört und als wichtiger Partner des Bauwesens anerkannt zu werden.

Ich möchte vor allem unseren Mitgliedern für das Vertrauen danken, das sie uns während dieses Jahres entgegenbrachten, und versichere ihnen, dass mit dem Vorstand alles unternommen wird, damit wir dieses Vertrauen weiterhin verdienen, das für das reibungslose Funktionieren des Freiburgischen Baumeisterverbands unerlässlich ist.

Abschliessend danke ich erneut den Politikern für ihr offenes Ohr, den öffentlichen und privaten Bauherren, die unseren Mitgliedern vertrauen, allen, die sich für die Verbandsaktivitäten einsetzen, den Mitgliedern des Vorstands und des Büros, unserem Direktor und allen seinen MitarbeiterInnen.

Der Präsident Germain Wicht

LE MOT DU DIRECTEUR]

2020 une année à marquer d'une pierre blanche

Nous devons aménager au mois de mai dans nos nouveaux locaux de Courtaman, nous avons finalement entrepris notre transhumance le 20 juillet 2020, juste avant les vacances du bâtiment.

Ce n'était pas les entreprises qui avaient du retard, mais un virus qui a mis à l'arrêt l'activité de l'économie suisse et mondiale. Si ce n'est que quelques jours pour les entreprises de construction, d'autres secteurs d'activité ont dû mettre la clef sous le paillason durant plusieurs mois. La construction finalement ne s'en sort pas trop mal à l'issue de la première vague de la Covid-19.

Chaque entrepreneur a, durant ces mois difficiles, pris d'innombrables mesures, a dû réorganiser son planning et ses engagements, analyser les nouvelles contraintes sanitaires, prendre des mesures pour protéger ses collaborateurs, accepter l'absence des personnes à risques tout cela en ayant aucune véritable vision sur la durée que prendrait cette pandémie. Pour tous les chefs d'entreprise, la question angoissante était : est-ce que je vais survivre à cette crise ? On sait aujourd'hui que notre économie nationale a plutôt bien résisté mais que le bout du tunnel est encore loin. Le seul point positif de cette situation, pour une fois, tout le monde était soumis aux mêmes contraintes négatives, exceptés peut-être les fabricants de vaccins.

Notre pays a bien géré cette crise, notre système de santé a tenu le choc comme l'ensemble du personnel soignant à qui nous devons tirer un grand coup de chapeau pour son engagement total au service de la communauté. La pandémie a mis en évidence nos points faibles et nous a ouvert les yeux sur de nouveaux moyens de communication et de travail, notamment à distance pour les administrations des entreprises comme pour les administrations publiques. Nous avons réinventé notre participation à des séances derrière un écran, solution intéressante pour de petits comités mais peu favorable pour de grands groupes, chacun ayant tendance à n'écouter que d'une oreille et à répondre parallèlement à ses emails ! Bonjour la concentration et la participation peu active !

La construction a pris du retard en raison des mises à l'enquête qui ont été stoppées durant plusieurs semaines suite aux décisions de l'organe cantonal de conduite que cette activité, la consultation des plans dans les administrations communales, était « à risques » ! Nous paierons certainement cette décision en 2021 ou 2022, le travail viendra certainement à manquer.

De son côté, la Fédération depuis son arrivée à Courtaman, dans un magnifique cadre de verdure, a pris possession de son nouvel outil de travail et a adapté nombreux de ses processus. La digitalisation est entrée en force avec la mise en place d'une gestion électronique des données (GED). Une administration presque sans papier, une gageure il y en a encore peu de temps, grâce à la pandémie nous avons fait



Le Directeur Jean-Daniel Wicht

le pas rapidement. Quelques collaborateurs ont travaillé à distance, mais avec les grands espaces dont nous disposons, il n'y avait pas eu trop de problèmes à respecter les exigences sanitaires fixées par la Confédération. Le Directeur et ses collaboratrices et collaborateurs se réjouissent de vous recevoir prochainement, Chers membres, sur notre site « Pole7 » qui va certainement vous ravir et vous apporter une certaine fierté d'appartenir à notre corporation professionnelle. Notre outil de travail, qui est également le vôtre, n'attend que vos collaborateurs pour des formations modernes et de qualité !

Il me reste à remercier toutes les personnes qui nous ont fait confiance avec qui nous avons créé des partenariats ! Aujourd'hui la Fédération peut voir l'avenir avec sérénité dans son nouveau cocon.

Et vive la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs !

DAS WORT DES DIREKTORS

*Das Jahr 2020 – ein
aussergewöhnliches Jahr*

Man kann nicht über das Jahr 2020 sprechen, ohne die aussergewöhnliche Gesundheitslage zu erwähnen, welche die ganze Welt und natürlich auch unser Land prägte.

Worte wie Pandemie, Covid und viele andere waren in aller Munde während der Pause, an den Sitzungen und im Alltag jedes Einzelnen. Die ungewisse Entwicklung der Pandemie, die vom Bundesrat oft kurzfristig angeordneten Massnahmen und die unzähligen Expertenmeinungen verschonten auch das Baugewerbe nicht.

Niemand hatte Erfahrung im Umgang mit einer Gesundheitskrise, dennoch vermochten alle sich neu zu organisieren, um jene Massnahmen einzuführen, die ein Weiterarbeiten ermöglichten.

Es muss allerdings gesagt werden, dass die Corona-Pandemie unsere Aktivität ab dem ersten Quartal stark gebremst und in gewissen Regionen sogar zeitweilig gestoppt hat.

Das Bauhauptgewerbe bemühte sich, die Baustellen weiterhin zu betreiben, und allen waren die Vorteile rasch klar. Wir wurden den Erwartungen gerecht und bestätigten unsere Rolle als wichtiger Pfeiler der Wirtschaft. Mit einem nationalen Umsatzrückgang von 5.8% gegenüber dem Vorjahr wurde das Bauhauptgewerbe besser mit der Situation fertig als viele andere Branchen.

Alles lässt darauf schliessen, dass die Umsatzzahlen im Jahr 2021 wieder etwas steigen werden. Allerdings werden die Zahlen vor der Pandemie vermutlich nicht erreicht. Die erwartete positive Entwicklung

hängt jedoch stark davon ab, ob unsere Behörden fähig sind, ihre Verantwortungen wahrzunehmen und ihre Bauprojekte mit den nötigen Bemühungen zu planen, zu genehmigen und umzusetzen.

Der Freiburgerische Baumeisterverband hat die Aufgabe, sich davon zu vergewissern.

Das Jahr 2020 war auch geprägt vom Umzug des Freiburgerischen Baumeisterverbands an den neuen Standort Pole 7 in Courtaman, wo unsere Lehrlinge, unsere künftigen Baumaschinen- und Kranführer, Vorarbeiter und weitere Berufsstände miteinander verkehren. Alle Voraussetzungen sind somit erfüllt, um die tollen Berufe unserer Branche zu fördern. Wir müssen ehrgeizig sein und auf diese Weise attraktive Kurse anbieten, welche die heutigen Anforderungen erfüllen, aber auch auf die Entwicklung unserer Branche ausgerichtet sind. Nach einem halben Jahr Arbeit an diesem neuen Standort, jedoch vor allem in diesem Jahr, in dem auch das ganze Ausbildungssystem sich neu organisieren musste, stellen wir einen Rückgang der Ausbildungsprodukte fest, was teilweise auf die Verschiebung gewisser Kurse zurückzuführen ist.

Glücklicherweise konnten wir unsere Jahresrechnung mit einem positiven Resultat abschliessen. Ich danke und gratuliere dem ganzen Team, das mit seinem Direktor für ein reibungsloses Funktionieren unseres Verbands sorgte.

Die Ausbildung ist und bleibt unser zentrales Anliegen. Deshalb nimmt unser Verband an zahlreichen Berufsbildungskommissionen teil. Mit den Präsidenten der Région Romandie führen wir ausserdem die Gespräche über den neuen Masterplan der Berufsbildung - «Masterplan 2030» - fort, den der SBV einführte.

Der FBV muss an der Wirtschaftswelt des Kantons Freiburg und der Westschweiz teilhaben und gleichzeitig die enge Beziehung mit unseren Behörden und den grossen schweizerischen und freiburgischen Bauherren aufrechterhalten, um weiterhin angehört und als wichtiger Partner des Bauwesens anerkannt zu werden.

Ich möchte vor allem unseren Mitgliedern für das Vertrauen danken, das sie uns während dieses Jahres entgegenbrachten, und versichere ihnen, dass mit dem Vorstand alles unternommen wird, damit wir dieses Vertrauen weiterhin verdienen, das für das reibungslose Funktionieren des Freiburgerischen Baumeisterverbands unerlässlich ist.

Abschliessend danke ich erneut den Politikern für ihr offenes Ohr, den öffentlichen und privaten Bauherren, die unseren Mitgliedern vertrauen, allen, die sich für die Verbandsaktivitäten einsetzen, den Mitgliedern des Vorstands und des Büros, unserem Direktor und allen seinen MitarbeiterInnen.

Der Direktor Jean-Daniel Wicht



ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION]

L'année 2020 a été une année très particulière due à la pandémie du coronavirus. En effet, en raison des mesures sanitaires à respecter, la Fédération s'est malheureusement vue contrainte à annuler de nombreuses activités, entre autres les petits-déjeuners pour les membres, la présence de la Fédération au sein du Forum Start des Métiers, l'assemblée générale annuelle en présentiel, etc. Toutefois, afin de traiter malgré tout certains sujets nécessaires et importants, la FFE a organisé une assemblée générale extraordinaire par correspondance, en décembre 2020.

LES THÈMES PRINCIPAUX QUI ONT ÉTÉ TRAITÉS SONT LES SUIVANTS :

- ▶ Admission de nouveaux membres
- ▶ Admission de membres vétérans
- ▶ Renouvellement du comité pour une période de 4 ans
- ▶ Election de nouveaux membres au comité et prolongation de mandat pour une année pour deux membres du comité
- ▶ Comptes 2019 et budget 2021
- ▶ Modification des statuts (suite au déménagement des locaux)

DÉMÉNAGEMENT DE LA FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Malgré cette année particulière, la Fédération a vécu une année importante, placée sous le signe de tous les changements. En effet, c'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que la Fédération a déménagé le 20 juillet 2020 sur son nouveau site bapti-

sé Pole7, à la Route de l'Industrie 71 à 1791 Courtaman.

D'où vient ce nom de Pole 7 ? Tout simplement en référence aux numéros des bâtiments (71, 73, 75) que nous a donné la commune de Courtepin et également en référence aux 7 districts de notre canton.

Grâce à notre nouvel espace de travail, nous disposons de toutes nouvelles salles qui sont disponibles aussi pour nos membres ainsi que toute entreprise intéressée. Elles sont idéales pour organiser des séminaires ou des comités et sont totalement modulables.

LA HALLE DES MAÇONS EST EN COURS DE CONSTRUCTION

La charpente de la halle des maçons a été posée en juin 2020. Quant au déménagement des cours interentreprises de maçons, de Fribourg à Courtaman, il est prévu au début mai

2021. Les examens finaux 2020 ont été, pour la dernière fois, organisés à Fribourg à la Route de la Prairie.

OUVERTURE LE 07.09.2020 DE NOTRE RESTAURANT LE PAVÉ GOURMAND

Notre restaurant nommé « Le Pavé Gourmand » a ouvert ses portes le 7 septembre 2020. Du lundi au vendredi il sert des repas de qualité aux élèves de nos différents cours de formation professionnels mais est également ouvert au public durant la journée de 8h30 à 17h00. Sous l'œil de l'expert culinaire, Serge Chenux, ancien tenancier du Schild et du Sauvage, la qualité est au rendez-vous. Nul doute que le restaurant des entrepreneurs fribourgeois va se révéler au public fribourgeois et le cadre exceptionnel dans lequel il se trouve va lui apporter une clientèle nombreuse.

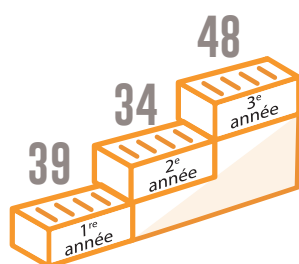
FORMATION PROFESSIONNELLE]

COURS INTERENTREPRISES POUR LES APPRENTIS MAÇONS (CFC ET AFP) ET LES ART. 32 OFPR

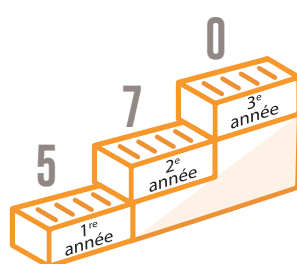
Nous enregistrons une stabilité concernant le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage. Le nombre de contrats Art. 32 et aides-maçons reste identique aux années précédentes.

MAÇONS

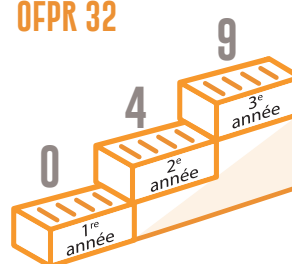
APPRENTISSAGES CFC



FORMATION AFP



FORMATION SELON OFPR 32

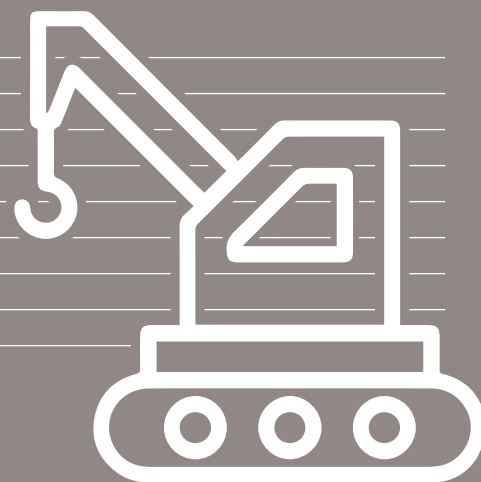


COURS POUR MACHINISTES ET GRUTIERS

Durant l'année écoulée, nous avons délivré 526 permis dont 270 provisoires. Le tableau ci-dessous présente le détail par rapport aux différentes catégories.

PERMIS FFE / SSE

	PROVISOIRES	DÉFINITIFS
M1 Petites machines jusqu'à 5 to	57	79
M2 Pelles hydrauliques		19
M3 Chargeuses		5
M6 Rouleaux		7
M7		5
H1 Grue de chargement	39	20
H2 Grues à tour	39	14
H3 Nacelles		114
Nombre de permis délivrés	135	263



En 2020, certains cours ont été annulés voire déplacés en 2021 en raison de la pandémie. Principalement, ce sont les permis M1 qui ont été touchés.

En contrepartie, lorsque la situation sanitaire s'est détendue, nous avons organisé davantage de cours H3 nacelles en raison d'une forte demande de nos membres, cet engin de travail étant de plus en plus prisé dans le domaine du bâtiment.



COURS POUR INSTRUCTEURS ÉTRANGERS

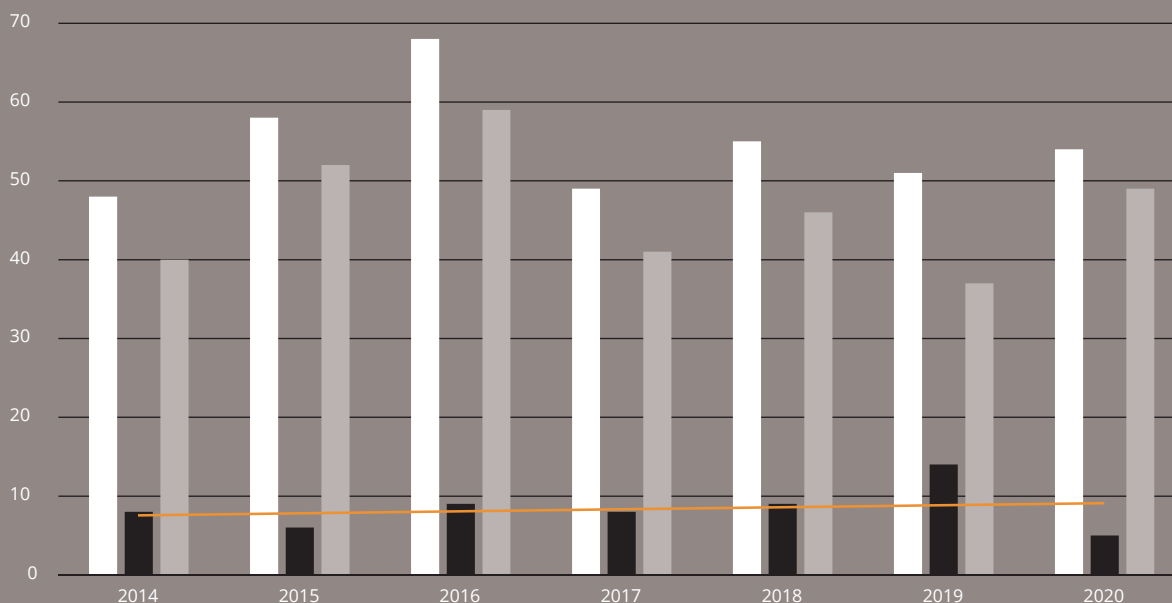
Du 28 septembre au 2 octobre 2020, nous avons accueilli des instructeurs maçons portugais à la Halle des maçons de Fribourg. En collaboration avec un traducteur, nous avons présenté aux trois instructeurs les méthodes de travail et les matériaux de construction suisses. L'objectif de ce cours était de leur transmettre

notre savoir pour qu'ils puissent, par la suite, dès qu'ils seront rentrés au pays, donner une formation de qualité à leurs compatriotes. Pour mémoire, ces cours sont financés par le Parifonds et la Société Suisse des Entrepreneurs qui nous ont donné le mandat de les organiser dans notre centre de formation à Fribourg, puis à l'avenir à Courtaman. Ces cours ont lieu chaque année et sont destinés aux candi-

dates ayant travaillé sur des chantiers suisses pendant au moins 6 mois au cours de l'année précédente. Ils s'engagent à rester travailler dans leur entreprise (Suisse) qui les a inscrits au cours.

Après leur formation, en contrepartie, ils passent en classe de salaire A. Le Parifonds prend en charge les frais de ce cours des entreprises qui lui sont affiliées.

RÉSULTATS DES EXAMENS DE MAÇONS DEPUIS 2014



2020, une excellente année avec un taux de réussite de

91%

■ Total
■ Réussites
■ Échecs
— Linéaire (Echecs)

MUTATIONS DU PERSONNEL]

ARRIVÉES



MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis le 1^{er} juin 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Nadine Morand**, nouvelle collaboratrice à 70% pour le département du marché du travail. Née à Schaffhouse, elle est bilingue et habite

à Cormérod. Nadine Morand pratique le cyclisme ainsi que l'équitation. Elle est très performante dans sa nouvelle tâche car auparavant, elle effectuait des travaux similaires auprès de l'Inspectorat des chantiers Fribourg qui se situe à Givisiez.



ADMINISTRATION TECHNIQUE

Nous souhaitons la bienvenue à **Pauline Delessert**, nouvelle collaboratrice administrative depuis le 16 août 2020, un jour par semaine au sein de l'administration technique.

Etudiante en psychologie à l'Université de Fribourg, elle pratique le yoga ainsi que le ski. Cette expérience au sein de la FFE lui permet d'avoir un pied dans le monde du travail tout en étudiant.



NOUVEL APPRENTI

Le 1^{er} novembre 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel apprenti employé de commerce, il s'agit de **Guillaume Egger**. Il effectuera 3 années d'apprentissage au sein de notre Fédération. Habitant à Matran, Guillaume fait du football ainsi que du fitness. Il a effectué son école secondaire au CO de Sarine-Ouest. Après 2 années au Collège de Gambach, il s'est rendu compte que la pratique ainsi que le monde du travail lui manquaient. De ce fait, il a décidé d'entamer un apprentissage d'employé de commerce. Nous lui souhaitons plein succès pour son apprentissage.

DÉPARTS



MARCHÉ DU TRAVAIL

Après 3 années passées au sein du département du marché du travail, Matthieu Wider a décidé de nous quitter pour découvrir un autre secteur. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir.



MARCHÉ DU TRAVAIL

Après 3 années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprentie, Romy Hauser, a terminé son CFC avec succès. Elle a décidé de partir à Malte pour perfectionner son anglais pendant 3 mois.

Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein succès pour son avenir.

MUTATIONS DES MEMBRES]

ADMISSIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Admission de nouveaux membres

En 2020, la FFE a enregistré cinq demandes d'admission, il s'agit des entreprises :

- ▶ FB Construction SA, Chénens
- ▶ AGEBAT SA, Fribourg
- ▶ JPF Rail SA, Châtel-St-Denis

et des vétérans :

- ▶ Doutaz Pascal, Grisoni-Zaugg, Bulle (membre vétéran)
- ▶ Hofmann Hans, Entreprise Hans Hofmann, Ried b. Kerzers (membre vétéran)

▶ DÉMISSIONS DE MEMBRES

Nous n'avons enregistré aucune démission en 2020.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ

Trois nouveaux membres ont intégré le comité. Il s'agit de Messieurs :

- ▶ Emonet Adrien, Raymond Emonet SA, Châtel-St-Denis
- ▶ Gross Manfred, wirbauen AG, Düdingen
- ▶ Schmidt Diego, Perler AG, Wünnewil

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ

Nous avons enregistré la démission d'un membre du comité au 31.12.2019. Il s'agit de Monsieur

- ▶ Frédéric Gross, Grisoni-Zaugg, Bulle

Suite à un nouveau défi que Frédéric Gross a voulu relever, il a pris la direction d'une entreprise hors du canton de Fribourg, il a été contraint, avec regret, de donner sa démission du comité de la Fédération. Nous tenons

à le remercier infiniment pour son engagement au comité et au Bureau de la Fédération. Ses remarques toujours constructives ont permis, dans la phase finale du montage du projet « Courtepin », de soulever les bonnes interrogations dans l'intérêt de l'association.

DÉCÈS EN 2020

- ▶ 04.06.2020 – Jean-Marie Guinnard, ancien inspecteur du travail au noir.
- ▶ 11.08.2020 – Marcel Schouwey, ancien président et membre honoraire de notre Fédération ainsi que papa de Jean-Luc Schouwey, ancien Président et membre honoraire de notre Fédération.

Plusieurs proches de nos familles nous ont également quittés durant l'année, pour un monde meilleur. Nos pensées respectueuses les accompagnent.



MEMBRES DU COMITÉ]

État au 30.06.2021



Zampa Michel // 2002

Vonlanthen Daniel
// 2020



Gross Manfred // 2021



Schmidt Diego // 2021



Pache Marc // 2020



Meyer Manfred // 1996



Berchier Denis // 2018



Wicht Germain // 2019



Gobet Willy // 2020



Remy Philippe // 2020



Poncet Pierre-Yves // 2017

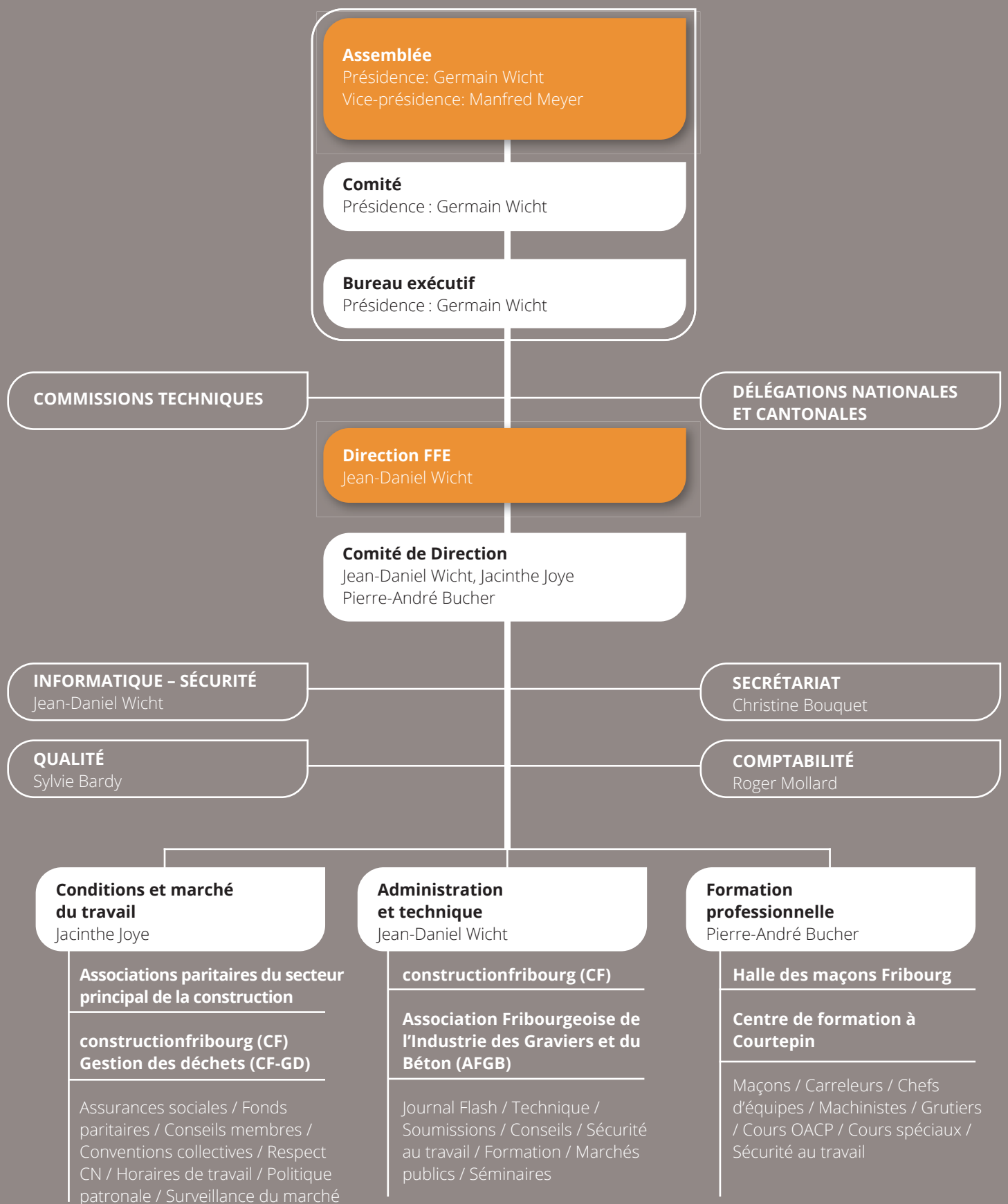


Emonet Adrien // 2021



Pillonnel Patrick // 2017

ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION]



COMPTES 2020]

BILAN DE CLÔTURE

ACTIF	COMPTES 2019	COMPTES 2020
Liquidités et titres	4'200'157.29	3'954'138.88
Liquidités	1064.90	422.50
Comptes postaux	316'136.91	396'656.76
Comptes bancaires	3'785'772.85	3'460'244.28
Titres	97'182.63	96'815.34
Transitoires et comptes courants	837'880.05	655'624.70
Créances	512'991.30	408'731.45
Actifs de régularisation	0.00	235'941.35
Actifs transitoires	323'793.65	235'941.35
Institutions publiques	1'095.10	1'050.00
Assurances	-	9'901.90
Prêts	46'519.95	45'000.00
Prêts divers	46'519.95	45'000.00
Immobilisations	10'761'418.90	14'750'514.65
Machines et véhicules	48'946.85	40'674.65
Mobilier et machines de bureau	61'666.30	50'582.50
Informatique	76'822.05	149'069.45
Matériel publicitaire	40'352.55	34'131.95
Immeubles	10'533'631.15	14'476'056.10
Total de l'actif	15'845'976.19	19'405'278.23

PASSIF	COMPTES 2019	COMPTES 2020
Transitoires et comptes courants	30'818.20	-
Assurances	30'818.20	-
Fonds étrangers	2'356'611.50	6'143'134.24
Fournisseurs	122'017.40	206'801.01
Passifs transitoires	2'234'594.10	5'936'333.23
Dettes	7'698'485.95	9'436'945.95
Dettes hypothécaires	2'846'875.00	2'834'375.00
Autres dettes	4'851'610.95	6'602'570.95
Provisions	2'074'500.40	100'900.00
Immeubles	2'028'800.40	-
Provisions pour pertes	30'700.00	40'900.00
Autres provisions	15'000.00	60'000.00
Fonds propres	3'685'560.14	3'724'298.04
Capital à l'ouverture de l'exercice	3'002'991.48	3'685'560.14
Résultat de l'exercice	682'568.66	38'737.90»
Total du passif	15'845'976.19	19'405'278.23

COMPTES PERTES ET PROFITS

PRODUITS D'EXPLOITATION	31.12.2019	31.12.2020
Produits opérationnels	558'439.81	2'648'286.67
Cotisations	517'055.75	2'597'422.03
Ventes de produits	41'384.06	50'864.64
Produits de fonctionnement	2'782'638.19	2'225'377.81
Indemnités de secrétariat	385'904.85	407'899.05
Produits de la formation	1'326'156.18	1'072'943.35
Aides et subventions en faveur de la formation	540'289.00	684'148.00
Produits d'administration	11'563.55	12'352.69
Recettes diverses	518'724.61	48'034.72
Produits des capitaux et immeubles	1'182'825.55	5'354'567.51
Revenus des capitaux	118'097.65	3'000.00
Revenus des immeubles	111'323.05	126'878.40
Construction immeubles	953'404.85	5'224'689.11
Total produits d'exploitation	4'523'903.55	10'228'231.99

CHARGES D'EXPLOITATION	31.12.2019	31.12.2020
Charges opérationnelles	6'823.23	12'140.40
Pertes sur créances	5'350.05	10'760.05
Achats publications	1'473.18	1'380.35
Frais de fonctionnement	2'684'513.26	2'481'579.41
Charges du personnel	1'684'867.84	1'631'487.82
Charges des cours de formation	523'960.94	420'444.91
Entretien et amortissements	133'604.29	136'876.40
Assurances et impôts	44'895.65	43'484.66
Frais de bureau	63'263.87	69'428.44
Frais d'administration	192'708.80	138'871.60
Propagande, publicité, annonces	39'217.27	38'376.81
Autres charges fonctionnement	1'994.60	2'608.77
Charges des capitaux et immeubles	1'149'998.40	7'650'774.28
Intérêts et frais des capitaux	33'035.62	3'368.01
Charges des immeubles	163'557.93	2'422'717.16
Construction immeubles	953'404.85	5'224'689.11
Création de provisions	-	45'000.00
Provisions	-	45'000.00
Total charges d'exploitation	3'841'334.89	10'189'494.09





COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2020

Le budget 2020 prévoyait un bénéfice de CHF 96'900.- Malgré la pandémie, le résultat de l'exercice 2020 s'élève à CHF 38'737.90 après la création de provisions pour un montant de CHF 46'200.-

Nous avons encore procédé à la dissolution des provisions accumulées durant de nombreuses années pour la centralisation de nos activités sur un site unique. C'est un montant de CHF 2'108'471.- qui est passé en produits puis en charge pour amortir les constructions du bâtiment administratif et de la halle des machinistes.

Nous avons également mis en produit un montant de CHF 5'224'689.- correspondant aux travaux que nous avons réalisés, en entreprise générale pour le compte de l'Association du Centre professionnel cantonal, pour la réalisation de la halle des maçons, des peintres et des carreleurs. A noter que le même montant est en charge pour honorer les factures des entreprises pour ce bâtiment.

Ainsi ce sont CHF 7'333'160.- qui augmentent artificiellement les produits et charges réelles de l'année 2020 !

En raison de la pandémie du Coronavirus plusieurs manifestations, notamment les assemblées des membres, ont été supprimées. De nombreux cours ont été également annulés ce qui a conduit à une diminution des recettes, compensées par une diminution des charges, malheureusement pas proportionnellement. A noter encore que le déménagement à Courtaman a été, toujours en raison de la pandémie, décalé de deux mois ce qui a également eu une incidence sur les produits de location de nos bureaux en diminution par rapport au budget.

Multifiduciaire SA, dans son rapport de révision du 17 mai 2021, recommande à l'assemblée des membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs d'approuver ces comptes.

Les principales différences de l'exercice 2020 comparées au budget sont les suivantes :

Produits d'exploitations

- ▶ Cotisations – CHF 36'000.-
- ▶ Indemnités de secrétariat + CHF 17'000.-
- ▶ Produits de la formation – CHF 250'000.-
- ▶ Fonds paritaires et subventions + CHF 140'000.-
- ▶ Recettes diverses + CHF 8'000.-
- ▶ Revenu des capitaux et des immeubles – CHF 33'000.-

Au total la diminution des recettes s'élève à CHF 154'000.-

Charges d'exploitation

- ▶ Pertes sur créances + CHF 6'000.-
- ▶ Charges du personnel – CHF 22'000.-
- ▶ Charges des cours de formation – CHF 75'000.-
- ▶ Entretien et amortissements + CHF 21'000.-
- ▶ Assurances et impôts – CHF 17'000.-
- ▶ Frais de bureau et d'administration – CHF 52'000.-
- ▶ Propagande et publicité + CHF 21'000.-
- ▶ Intérêts hypothécaires – CHF 25'000.-
- ▶ Entretien et réparation des immeubles – CHF 20'000.-
- ▶ Chauffage, éclairage et nettoyage des locaux + CHF 54'000.-
- ▶ Provision pour un litige + CHF 45'000.-

Au total la diminution des charges s'élève à CHF 64'000.-





Multifiduciaire Fribourg SA
www.multifiduciaire-fribourg.ch

Fribourg
Rue Faudigny 5 | Case postale | CH-1701 Fribourg
Tél. 026 425 53 33 | Fax 026 425 53 39

Bulle
Rue de l'Europe 12 | CH-1630 Bulle
Tél. 026 913 01 60 | Fax 026 913 01 69

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels
à l'Assemblée générale de la
Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
à Courtaman

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), comprenant le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les Règles d'éthique professionnelles et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 présentant un total de bilan de CHF 19'405'278.23 et un bénéfice de CHF 38'737.90 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.


Rapport sur d'autres dispositions légales


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à l'établissement des salaires durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part à l'audit des comptes annuels.

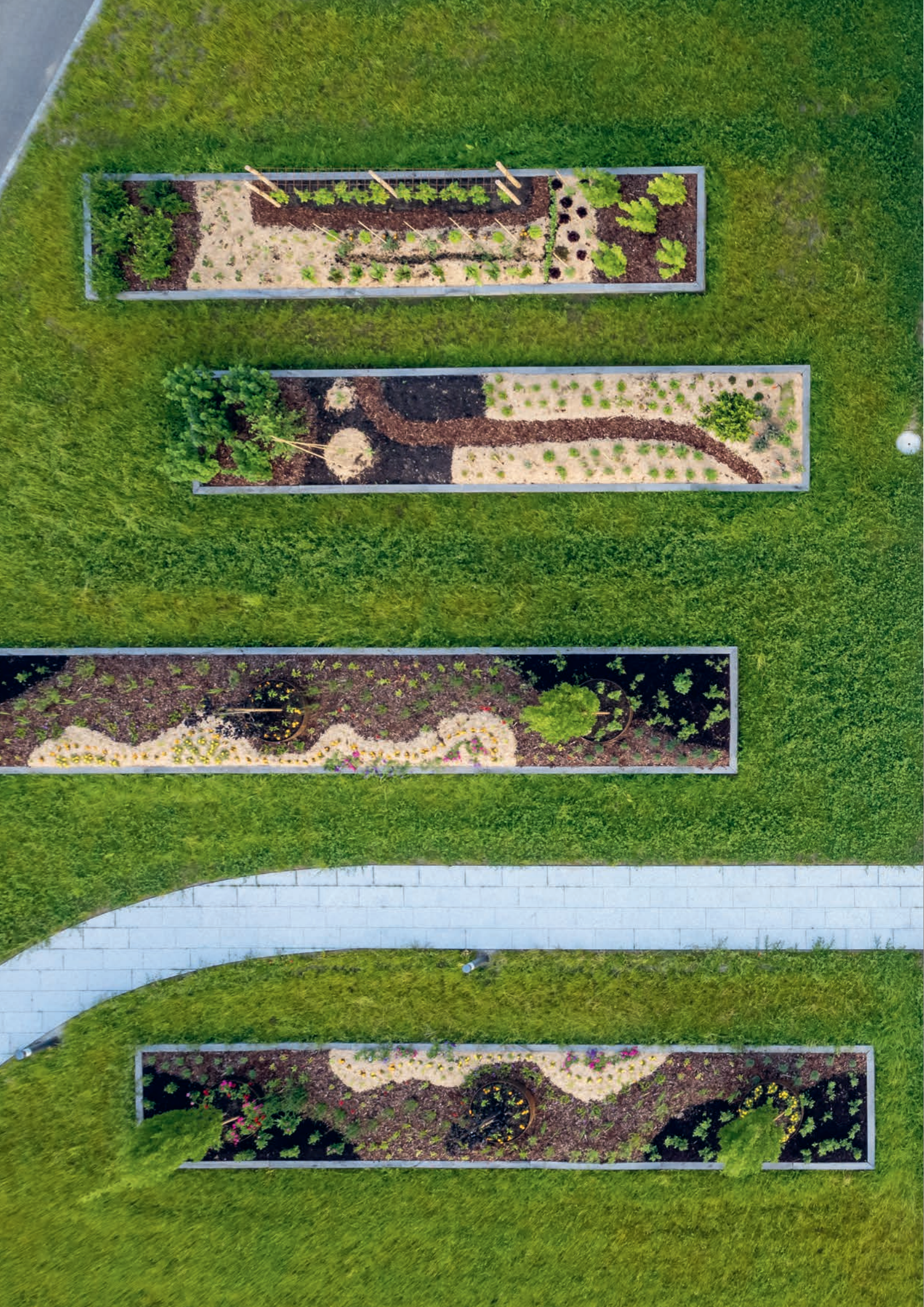
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 17 mai 2021

Multifiduciaire Fribourg SA

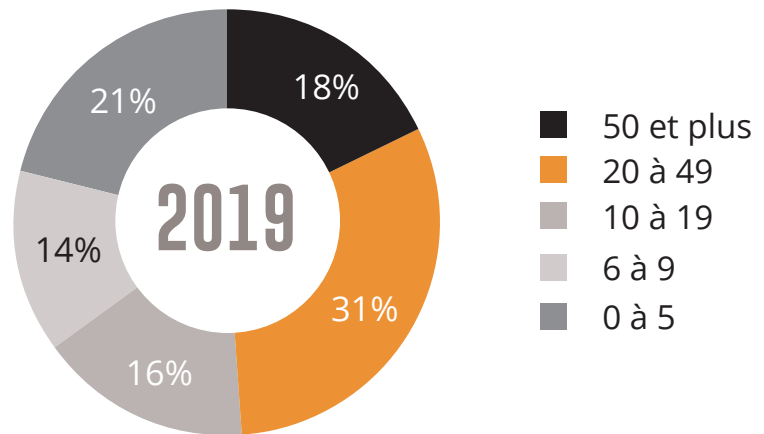

David Fleury
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

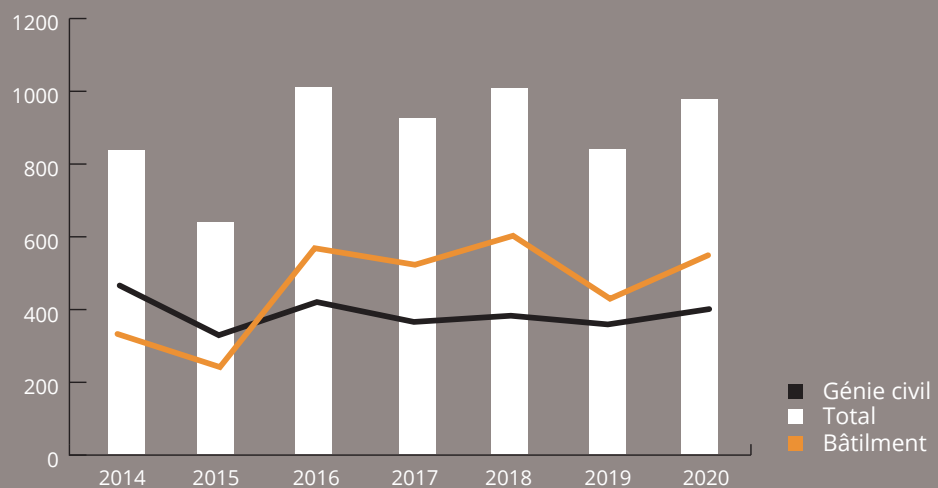


STATISTIQUES]

RÉPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES



ÉVOLUTION DES COMMANDES DANS LE CANTON DE FRIBOURG EN MIO DE FRANCS



SECRÉTARIATS GÉRÉS PAR LA FFE

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a géré en 2020, comme les années précédentes, plusieurs comités et associations proches de notre activité.

Il s'agit des organisations suivantes :

- ▶ **constructionfribourg**
- ▶ Commission de gestion des déchets de **constructionfribourg**
- ▶ Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)
- ▶ Fribourgfonds-Construction (FFC)

COMITÉ CONSTRUCTIONFRIBOURG

Malgré la pandémie, le comité de **constructionfribourg** s'est réuni à trois reprises durant l'année 2020. Les points importants qui l'ont occupé étaient principalement liés à la pandémie de la COVID-19. Au début de la crise, il s'est soucié de permettre à la construction de poursuivre son activité tout en respectant les mesures sanitaires édictées par la Confédération. Une analyse détaillée durant la première vague de la COVID-19 a montré des situations différentes en fonction des activités dans la construction. Le gros-œuvre a partiellement été impacté et le génie-civil a pu travailler de manière plus aisée que le bâtiment. La plupart des travaux du second œuvre ont été repoussés durant le confinement pour reprendre presque normalement par la suite. Finalement, en 2020 la construction s'en est sortie plutôt bien, la consommation de ciment n'ayant baissé que de 1% sur l'année.

Le 22 juin 2020, les associations professionnelles de la construction ont rencontré une délégation du Conseil d'Etat pour tenter de le convaincre de prendre des mesures efficaces pour relancer la construction. Suite à la première vague, il a été constaté que durant plusieurs semaines les mises à l'enquête publique ont été limitées voire tout simplement annulées et que les permis de construire étaient également bloqués, cette situation faisant craindre une pénurie de travail pour la construction en 2021.

Les entrepreneurs fribourgeois ont visiblement été entendus, car dans la seconde moitié de l'année, le comité s'est penché sur le plan de relance du Conseil d'Etat. Force a été de constater que de nombreuses mesures de ce plan concernaient la construction ce que le comité de **constructionfribourg** a particulièrement apprécié.

Après avoir analysé la situation sanitaire, le comité a dû se résoudre à annuler l'assemblée des membres planifiée au mois d'octobre.

COMMISSION DE GESTION DES DÉCHETS DE CONSTRUCTIONFRIBOURG

Le comité de la gestion des déchets, présidé par M. Daniel Bürdel, s'est réuni à deux reprises en 2020. Plusieurs



thèmes ont été traités lors de ces séances à savoir : la non-conformité des machines, l'évolution des statistiques des contrôles et la problématique de la protection des sols.

Evolution des statistiques des contrôles

L'Inspectorat chantiers Fribourg (ICF) a effectué, durant l'année 2020, des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air et des contrôles des machines de chantier. Bien que l'organisation des contrôles ait été quelque peu modifiée en raison de la pandémie, les visites de chantiers ont donné lieu à 976 rapports et les objectifs ont été atteints.

Ces contrôles se répartissent de la manière suivante :

- ▶ gestion des déchets : 607
- ▶ gestion des eaux : 162
- ▶ gestion de l'air : 207

Le nombre de contrôles par district est équitable. Cependant, vu l'importance des complexes en construction dans la Veveysse, l'ICF s'est déplacé à plusieurs reprises ce qui en a fait le district le plus contrôlé.

Il en ressort que la grande majorité des contrôles environnementaux



(90%) ne présente aucune irrégularité. Dans les 10% restants, 6% sont des problèmes qualifiés de peu importants et 4% sont importants comme par exemple, la pollution de l'eau, l'incinération de déchets et les déchets enfouis.

La situation environnementale dans le canton de Fribourg peut être qualifiée de bonne. On peut également relever que le pourcentage d'incinération des déchets a diminué de la moitié par rapport aux années précédentes.

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE L'INDUSTRIE DES GRAVIÈRES ET DU BÉTON (AFGB)

La FFE gère l'Association fribourgeoise de l'Industrie des Gravieres et du Béton (AFGB). Cette dernière compte 31 membres soit des producteurs de

gravier et de béton, de produits préfabriqués, des géologues, ingénieurs et spécialistes en environnement.

En 2020, le comité s'est réuni à 8 reprises et a organisé une assemblée générale en décembre 2020. Etant donné la situation sanitaire liée à la COVID-19, cette assemblée a été organisée par correspondance et n'a malheureusement pas pu se dérouler en présentiel.

Au niveau des activités, l'AFGB s'est concentrée sur les points suivants :

- ▶ Défense des intérêts des membres de l'Association notamment que chaque acteur actif dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles
- ▶ Problématique de l'approvisionnement

des chantiers : les graviers mis en place sur les chantiers fribourgeois viennent de toujours plus loin au détriment du développement durable.

- ▶ Maintien de contacts privilégiés avec les autorités cantonales
- ▶ Création d'outils de planification spécifiques du domaine des graviers en relation avec le PSEM.
- ▶ Recyclage des matériaux de récupération, conformément aux ordonnances y relatives, qui offrent un potentiel important d'économie,

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur les dossiers politiques. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.



... SECRÉTARIATS GÉRÉS PAR LA FFE]

COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE FRIBOURGEOISE (CPPF)

Rapport d'activité 2020

Le comité des Institutions paritaires (CPPF et Fribourgfonds) s'est réuni à quatre reprises en 2020. La représentation patronale s'est trouvée changée en raison de la démission de M. F. Gross, remplacé par M. Germain Wicht, Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE). Malgré des conditions de travail qui ont été modifiées en raison de la pandémie de Covid-19, le secrétariat a réussi à analyser tous les rapports de contrôles qui présentaient des

infractions à la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN). Ces rapports sont fournis principalement par l'Inspectorat chantiers Fribourg ou par des dénonciations de privés, ou de commissions hors canton.

Le secrétariat a contrôlé 54 entreprises du gros œuvre par rapport au respect de la CN. Ce chiffre comprend également les sociétés de location de services et les LDét (Loi sur les travailleurs détachés) qui emploient des ouvriers travaillant dans le gros œuvre. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les sanctions et les frais de procédure

infligés par la Commission s'élèvent à CHF 104'488.-.

Les entreprises sensibilisent et informent leurs employés qu'ils ne peuvent pas travailler à l'insu de leurs employeurs, notamment le samedi sous peine d'être sanctionnés. Ce travail d'information se fait entendre car les amendes 2020 ont fortement diminué par rapport à 2019.



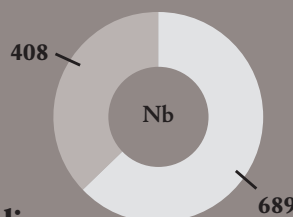
DÉTAIL DES DOSSIERS TRAITÉS ET CLÔTURÉS EN 2020 :

■ 2019
■ 2020

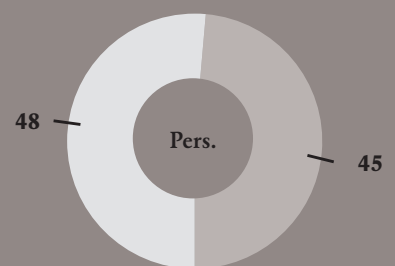
Entreprises contrôlées



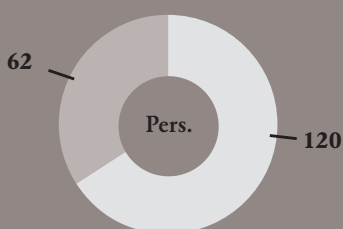
Travailleurs contrôlés



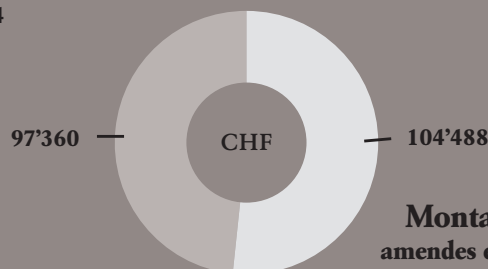
Infractions aux conditions de travail



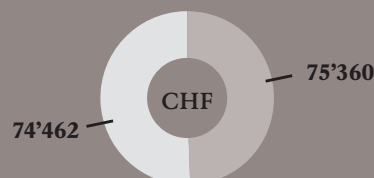
Infractions aux dispositions salariales



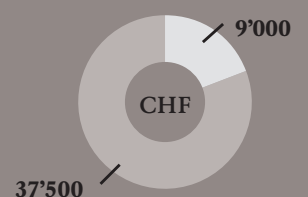
Factures établies



Montants encaissés : amendes et frais de procédure



Amendes infligées pour le travail du samedi (travail au noir)



LA CPPF EN BREF

La CPPF est une Association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Le siège de l'Association est à Courtaman, dans les locaux de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Route de l'Industrie 71. Les membres de l'Association sont les associations de partenaires sociaux, signataires des statuts de la CPPF. Il s'agit des associations suivantes :

la Société Suisse des Entrepreneurs et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs en tant que représentants des employeurs, les syndicats SYNA, UNIA et les Cadres de la construction Suisse en tant que représentants des employés.

La CPPF a notamment pour tâches de vérifier l'application des dispositions conventionnelles pour

les entreprises du secteur principal de la construction en Suisse, dans le respect de la CN et pour répondre à toute question ayant trait à l'application et au respect de la CN. Elle est compétente pour imposer les dispositions particulières applicables au territoire du canton de Fribourg, en contrôler le respect, en garantir leur application et poursuivre les éventuels contrevenants.

FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION (FFC)

Le comité du Fribourgfonds s'est réuni à quatre reprises en 2020. Il est composé des mêmes représentants que celui de la Commission Professionnelle Paritaire. Lors de ces séances, il a notamment validé :

Aide à la formation continue

Conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé, en 2020, la somme de CHF 6'000.- (acomptes) pour la formation de trois conducteurs de travaux. Le solde, soit CHF 2'000.- par personne, sera versé à l'obtention du diplôme.

Finances

Les finances du Fonds sont saines et dégagent chaque année un bénéfice qui a permis d'augmenter l'aide à la formation pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et pour la partie Syndicale.

86 entreprises, membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), sont soumises au Fonds et 24 entreprises, non affiliées à la FFE, cotisent à titre volontaire.



Prix

Lors de l'assemblée annuelle du FFC qui s'est déroulée le 1er octobre 2020 sur le nouveau site de la FFE à Courtaman, cinq prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés.

Formation de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Jenny Flavio Lukas	Maçon	wirbauen AG, Düdingen	1 ^{er} prix CHF 1'000.-
Marro Valentin	Constructeur de routes	Implenia Suisse SA, Fribourg	2 ^e prix CHF 500.-
Ducret Domenik	Maçon	wirbauen AG, Düdingen	3 ^e prix CHF 300.-
Schaller Silvan	Maçon	wirbauen AG, Düdingen	3 ^e prix CHF 300.-
Tirmarche Arthur Camille Carol	Constructeur de routes	JPF Construction SA, Bulle	3 ^e prix CHF 300.-

Formation, article 32 de la LFPr, maçon

Campos Loureiro Carlos Alberto, employeur Gobet Génie Civil SA à Estévenens, a reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000.- pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale, supérieure à 5.

PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

État au 31.12.2020



De gauche à droite : Guillaume Egger, Nadine Morand, Hilaire Andrey, Nathalie Codourey, Laurent Bucher, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Roger Mollard, Sylvie Bardy, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Christine Bouquet, Kristel Spiesberger, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Véronique Grandjean, Yvan Scherwey, Pauline Delessert, Audrey Brodard, Camille Schaller, Olivier Gummy.



FFE/FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. +41 26 460 80 20
www.ffe-fbv.ch